

Point : 6

Sujet : Décision de transmission de la proposition du 16 mai 2024 intitulée
« Constitution d'une commission de mobilité ».

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le groupe Vert-e-s soutien la proposition du PVL d'instaurer une commission de mobilité.

Outre les dossiers évoqués dans la proposition, pour la seule pratique du vélo, nous avons relevé sur la plateforme www.bikeable.ch plus de vingt (20) points à améliorer sur le réseau cyclable communal.

La coordination défaillante des chantiers communaux et cantonaux a déjà été relevée lors d'un précédent Conseil Général. Aujourd'hui, on se déplace plus rapidement à vélo qu'en voiture en ville de Romont ! Ce serait cocasse si la sécurité des cyclistes et des piétons ne s'en trouvait pas dégradée.

Pour ce qui est des piétons, la plateforme www.walkable.ch vient d'ouvrir. Elle ne relève pas grand-chose pour l'instant, mais cela ne saurait tarder.

Faut-il revenir sur les problèmes de sécurité sur le chemin de l'école ?

On ne parlera même pas du projet insensé de route de contournement qui ne peut être abordé ni en commission d'aménagement ni en commission de l'énergie. Heureusement que cette route n'est pas nécessaire ! Malheureusement, elle évite aussi tout nouveau projet alternatif...

Ce n'est pas en campant sur ses positions chacun dans son coin que l'on fera avancer notre commune. Le Conseil Général a grand besoin d'espaces de discussions.

Nous vous invitons à approuver cette proposition.

Merci pour votre attention

Luc Bardet, pour le groupe Les Vert-e-s